Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: - (1980)
Heft: 548

Artikel: Recherche : les prêtres et les laïcs
Autor: [s.n.]
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-1022402

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 12.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

J.A. 1000 Lausanne 1

Hebdomadaire romand
N° 548 5 juin 1980
Dix-septième année

Rédacteur responsable:
Laurent Bonnard

Le numéro: 1 franc
Abonnement
pour une année: 48 francs.

Administration, rédaction:
1002 Lausanne, case 2612
1003 Lausanne, Saint-Pierre 1
Tél. 021 / 22 69 10
C. C. P. 10-155 27

Imprimerie des Arts et Métiers SA

Ont collaboré à ce numéro:
Rudolf Berner
Jean-Pierre Ghelfi
François Brutsch

548

Domaine public

Recherche: les prêtres et les laïcs

Il n'y a pas de raison de mettre en doute les affirmations du Fonds national de la recherche scientifique (FNRS): ses critères d'attribution de subventions sont des critères scientifiques; il ne se laisse pas guider par des considérations d'ordre politique. Voyons quand même tout cela d'un peu plus près!

Depuis bientôt vingt ans, le Mouvement populaire des familles (MPF) a contribué à faire connaître les conditions de vie des familles salariées; pas seulement par sa pratique militante et son engagement concret en faveur du milieu populaire, mais également par des enquêtes menées avec toute la rigueur scientifique nécessaire; des experts sont là pour en témoigner.
Malheureusement, ces enquêtes se sont limitées à la Suisse romande, faute de moyens financiers.

Le MPF n'a pas mesuré sa peine: en 1977 ce sont les militants qui ont effectué les interviews et le GRISOC, un groupe de sociologues, leur a fourni un appui technique pour l'élaboration du questionnaire et le traitement des données.

Pourquoi alors le triple refus du FNRS en 1977 et 1979?
Il se pourrait que les requérants soient incompétants et on comprendrait le Fonds national de ne pas vouloir dilapider ainsi plusieurs dizaines de milliers de francs.
Seulement voilà: un doyen de l'Université de Genève, éminent économètre, parlait déjà, à propos de l'enquête de 1967, d'une œuvre de pionnier; en 1978 quatre professeurs de sociologie de Genève expriment leur soutien au projet de recherche; le Bureau fédéral de statistiques félicite les auteurs de l'enquête qui sont invités à présenter leurs résultats dans les écoles sociales, les services de l'Etat, devant le congrès de la Société suisse de sociologie. Ce n'est donc pas là qu'il faut chercher.
Le sujet, peut-être? Le Fonds justifie son premier refus par le fait qu'il ne s'agit pas d'une recherche fondamentale. Chercher à mieux connaître le milieu populaire, tenter de donner aux familles salariées une meilleure connaissance d'elles-mêmes, ce n'est pas fondamental, c'est «bêtement» pratique! Etudier le problème de l'intégration des Thibétains en Suisse (105 000.-) ou les valeurs culturelles du confucianisme dans le développement social de la Corée depuis 1400, voilà qui est fondamental et qui touche un nombre considérable de personnes. Tandis que le milieu populaire, vous connaissez?

Mais il y a plus grave. Où va-t-on si la recherche scientifique se met à émigrer hors des universités, si le confortable monopole des professeurs s'effiloche? Si des laïcs se mettent à enquêter, si les observés deviennent à leur tour observateurs, si les sujets d'expérience se mettent eux-mêmes à tirer des conclusions. On comprend que cette perspective puisse désarçonner les experts du Fonds national et déborder largement leur compréhension de la qualité scientifique.

Le refus du Fonds national de prêter la main à l'entreprise courageuse et originale du MPF aura au moins un mérite: celui de mettre en lumière les critères parfois obscurs qui président au choix du plus important organe de la recherche en Suisse.
Premièrement être connu, avoir déjà réalisé des recherches. Deuxièmement proposer des sujets insignifiants ou très abstraits, bref des sujets qui ne provoqueront pas de vagues; ou, autrement exprimé, répéter ce qui a déjà été dit en utilisant des méthodes largement éprouvées.

Voilà des critères scientifiques qui traduisent une politique de la recherche timorée et conformiste, voilà une attitude qui transpire des considérations d'ordre politique les plus étroites et les plus mesquines.